Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Caf intermédiation du versement d'une pension alimentaire

Par frederic

Bonjour

J'ai reçu un courrier de la caf suite au divorce pour une mise en place de l'intermédiation du versement d'une pension alimentaire sur ce courrier il est aussi dit:
vous n'avez pas indiqué votre choix de paiement de la pension et que je n'ai jamais réglé aucune pension.
Par conséquence ils mettent en place une procédure de recouvrement des pensions.

Je verse 300? de pension pour mes 2 filles.
Je me demande si mon ex-femme à déclarer mes versement ?
Quel recours puis-je avoir?

PS: L'Aripa au 3238 difficile d'avoir un interlocuteur

Par yapasdequoi

Bonjour,
Evitez le téléphone et préférez le courrier papier.
Envoyez par courrier RAR au service émetteur de la CAF les preuves de vos versements passés (relevés de banque)
La procédure ne se lance pas toute seule, elle a été demandée par quelqu'un...
Et si vous payez dorénavant à la CAF, il n'y aura plus de contestation possible.

[url=https://pension-alimentaire.caf.fr/web/guest/l-intermediation-financiere]https://pension-alimentaire.caf.fr/web/guest/l-intermediation-financiere[/url]